



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110053

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/11/2024 11H31 C:000019 I:14092
V/REF : 20241104216664
V/Appel du Dimanche 03/11/2024 a 11H31

SDC "VILLA REGLISSE"
S/C CABINET PECOUL
1732 AVENUE DE MONSIEUR TESTE
34070 MONTPELLIER

IMMEUBLE : VILLA REGLISSE
521 ET 541 AVENUE DE LA
REGLISSE
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 11 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°541 REGLISSE-CONTACTER M.LEYDIER-TEL:*06 67726099*
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE SUR UN TUYAU D'EAU CHAUDE
Donneur d'ordre : M. T. PECOUL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 03/11 A 12H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET LOCALISATION DE LA FUITE SUR UN RACCORD LAITON NON ADAPTE
A L'INSTALLATION
REPLACEMENT DU RACCORD
CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 04/11/24 a 14H17 M. T. PECOUL

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE DU PVC PRESSION SUITE AU CONSTAT
DE NOTRE PERSONNEL DU 03/11/2024

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	INTERVENTION PLOMBERIE ASTREINTE	1	268,56	268,56
	TOTAL H.T.			268,56
	T.V.A. a 10,00%			26,85
	TOTAL T.T.C.En EURO			295,41

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110053

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN